**Charte d’utilisation des salles de musique :**

1/ Préinscription obligatoire sur les listes d’accès

2/ Conduite à tenir en arrivant dans la salle :
- Se laver les mains avant d’utiliser les pianos
- NE PAS DÉSINFECTER LES CLAVIERS DES PIANOS AU GEL HYDROALCOOLIQUE. Nettoyage possible au Sanytol exclusivement : appliquer sur un chiffon et nettoyer les touches en veillant à ne pas faire couler de produit dans les interstices. Procéder de même avec le pupitre, en veillant à n’atteindre ni les cordes ni la table d’harmonie.

3/ Ne pas déposer de liquides sur les pianos, ne pas manger dans les salles, ne pas déplacer les pianos

4/ Conduite à tenir en quittant la salle :
- Fermer les pianos (clavier et couvercle)
- Remettre la salle en place si vous avez déplacé des tables ou des chaises
- Ramener immédiatement la clé à la loge
- Signaler à feriel.kaddour@ens.fr et ingrid.pichon@ens.fr d’éventuels dommages constatés sur les instruments (cordes cassées par exemple).

5/ Règles de bonne conduite :
- Ne pas « réserver » la clé en la retirant à la loge pour n’utiliser la salle que plus tard dans la journée
- Il est interdit de prêter ces salles à des personnes extérieures à l’Ens
- Il est interdit d’y donner des cours rémunérés
- Toute mauvaise conduite envers les personnels de la loge entraîne la radiation définitive de toutes les listes d’accès